Tour des 4 lacs

Champagnole Nozeroy Jura - Le Frasnois

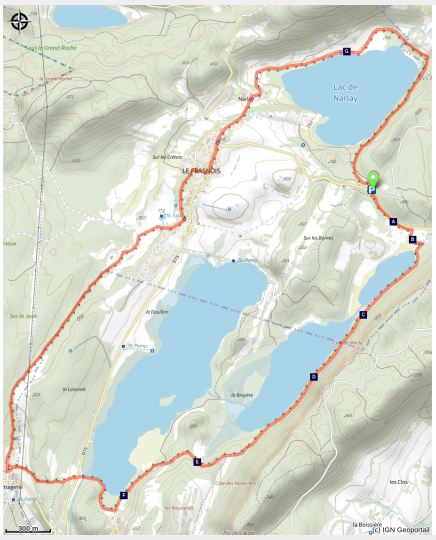

Lac d'Ilay et lac du Grand Maclu (CC CNJ / Loïc Aubert)

Une invitation à la découverte de « la petite Ecosse », surnom donné par l'écrivain Charles Nodier qui a été séduit par l'aspect sauvage de ces lacs qui rappelle la région du Loch Ness.

Infos pratiques

Pratique : Randonnée

Longueur : 11.0 km

Dénivelé positif : 181 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : Lacs, rivières et cascades, Paysages

Itinéraire

Départ : Parking Monts des Ifs
Arrivée : Parking Monts des Ifs
Balisage : GR® PR®

Depuis le Parking prendre la direction du **Lac du Petit Maclu**. Depuis ce poteau vous longerez les lacs du petit et du grand Maclu par un sentier côtier jusqu'au **Chemin des lacs**.
Vous longerez ensuite la bordure sud du lac d'Ilay (le plus grand) avant de rejoindre le hameau de **LA FROMAGERIE** par le GR.

De là, via le chemin des dalles, vous rejoindrez le village via **Le Raffour** et **Le Frasnois** que vous traversez. Vous descendrez ensuite **vers Narlay** (lac le plus profond), faire le tour en le longeant via un chemin blanc puis en prenant un peu de hauteur pour rejoindre le point de départ.

Départ possible de LA FROMAGERIE-Parking.

Randonnée n°54 du topo pédestre CNJ Tourisme.

Sur votre chemin…

Le bas marais (A)

Les libellules (B)

La Vipère aspic (C)

Lacs naturels, un héritage fragile (D)

Un site naturel géré (E)

L'île de la Motte (F)

Le Lac de Narlay (G)

Toutes les infos pratiques

Zones de sensibilité environnementale

Au cours de votre itinéraire, vous allez traverser des zones sensibles en rapport avec la présence d'une espèce ou d'un environnement spécifique. Dans ces zones, un comportement approprié permet de contribuer à leurs préservations. Pour plus d'information, des fiches sont disponibles pour chaque zone.

Site RAMSAR Tourbières et lacs de la Montagne jurassienne

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : Parc naturel régional du Haut-Jura
29 Le Village
39310 Lajoux
03 84 34 12 30
www.parc-haut-jura.fr/

Le site s’étend entre les villes de Pontarlier et Saint-Claude, dans le massif du Jura. Dénommé « Bassin du Drugeon » lorsqu’il fut inscrit en 2003, le site a été agrandi en 2021 pour passer de moins de 6000 hectares à plus de 12 000 ha. Il comprend maintenant de vastes tourbières emblématiques telles que celles du bassin du Drugeon, les vallées du haut Doubs et de l’Orbe et la vallée de Chapelle-des-Bois et Bellefontaine. Ses 18 lacs et 2000 ha de tourbières représentent environ 40 % de toute la zone tourbeuse du massif du Jura. Le substrat calcaire favorise la juxtaposition de tourbières alcalines et acides, ce qui, dans ces dimensions, est unique en France. Le site offre de nombreux habitats importants pour une diversité d’espèces protégées au niveau national ou international, des plantes et champignons aux libellules, papillons, poissons, oiseaux, amphibiens et reptiles. Les deux tiers de la population nationale de bécassines des marais (Gallinago gallinago) y nichent et le site est aussi une frayère importante pour le grand brochet (Esox lucius), le lavaret (Coregonus lavaretus), la truite lacustre (Salmo trutta) et l’écrevisse à pattes blanches (Austropotamobius pallipes). Les habitats tourbeux ont été, autrefois, profondément modifiés par l’exploitation de la tourbe, le développement forestier et les activités agricoles mais des mesures de restauration des tourbières ont été appliquées avec succès. Cependant, le site est encore très sensible aux sécheresses et à la pollution provenant des terres agricoles environnantes.

Zone de tranquillité de la vie sauvage des 4 Lacs

Période de sensibilité : Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : **Parc naturel régional du Haut-Jura**
29 Le Village
39310 Lajoux
03 84 34 12 30
www.parc-haut-jura.fr/

Le périmètre de la zone de tranquillité est concerté (Parc, CEN, Communes, Syndicat de gestion du Lac d'Ilay), et non réglementaire. Pour la tranquillité de la faune et de la flore du secteur concerné, entre les lacs d'Ilay, du Grand Maclu et du Petit Maclu, il est demandé de ne pas pénétrer la zone de mi avril à mi septembre.
Elle inclut les interdictions valables sur l'ensemble des 4 Lacs (arrêtés municipaux et préfectoral) :

- Pas de camping/bivouac sauvages
- Pas de feu
- Pas de baignade
- Pas d'activité nautiques (paddle, bouée, kayak, etc.) ; seuls les pêcheurs ont le droit de naviguer
- Pas de nuisances sonores

Profil altimétrique

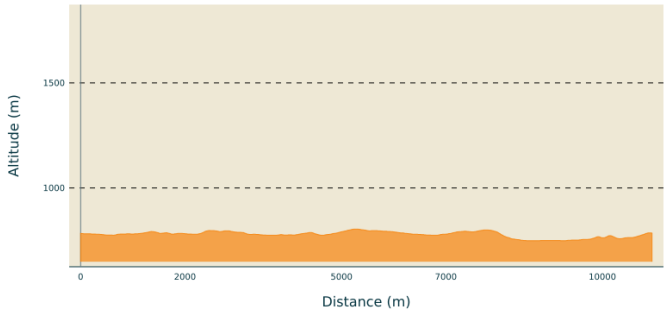

Altitude min 749 m
Altitude max 804 m

Sur votre chemin...

Le bas marais (A)

Ce milieu de tourbière si particulier se laisse apercevoir le long du chemin qui rejoint le petit Maclu. Les quelques arbres et arbustes qui arrivent à pousser dans ces conditions difficiles (sol saturé en eau, manque d'oxygène...) sont les bouleaux, les saules et les bourdaines. Au printemps, les pompons blancs des linaigrettes, plante typique de ce milieu, dépassent des herbes. Historiquement, le lac était plus grand. Peu à peu, la végétation aquatique s’est développée et les conditions d’humidité permanente n’ont pas permis à la matière végétale morte de se dégrader. En s’accumulant, toute cette matière a commencé à former ce qu’on appelle la tourbe. Ici, son épaisseur n’est pas très élevée mais elle atteint plus d’1,5 mètre sur la tourbière entre les lacs du Grand Maclu et d'Ilay.
Crédit photo : CEN Franche-Comté / C.Lapprand

Les libellules (B)

Les milieux humides diversifiés permettent l’installation de nombreuses espèces d’insectes, et notamment de libellules. Plus de la moitié des espèces de France métropolitaine sont présentes sur les mares, lacs, ruisseaux et gouilles du site. La libellule à 4 tâches est facilement reconnaissable par sa tache bien distincte sur le nodus (partie du milieu) de chacune de ses quatre ailes. On peut observer cettre grosse libellule à l'état adulte de mai à septembre. Son aile mesure juqu'à 4 cm de long !
Crédit photo : CEN Franche-Comté / C.Lapprand

La Vipère aspic (C)

Bien présente sur la zone de marais entre le petit et le grand Maclu, la vipère aspic, piètre nageuse, va rechercher les zones ensoleillées pour le bon fonctionnement de son métabolisme. Comme beaucoup de reptiles, elle est craintive et perçoit très bien les vibrations. Pour éviter de la déranger ou de la surprendre,et de vous faire mordre, tapez un peu des pieds et faites attention de ne pas l’écraser, elle se cachera bien avant que vous ne l’ayez aperçue!Tous les reptiles sont strictement protégés et sont indispensables aux équilibres écologiques. Laissez-les en paix et contournez-les simplement si vous les croisez.
Crédit photo : CEN Franche-Comté / S.Moncorgé

Lacs naturels, un héritage fragile (D)

Les eaux du Petit et du Grand Maclu alimentent le lac d'Ilay. Chacun occupe une cuvette peu profonde creusée par le travail des glaciers il y a environ 20000 ans. Ces lacs sont en grande partie ceinturés par des végétations d'une grande diversité appelés bas-marais, mégaphorbiaies ou encore tourbières. Quelques roselières s'y développent également. Les insectes s'y épanouissent grâce à la grande qualité du milieu et particulièrement les libellules qui rivalisent en couleurs. La Foulque macroule est l'oiseau locataire le plus fidèle de ces lacs. Peu discret il se remarque par ses cris d'alarme trompétée. Vous croiserez peut-être aussi le Grèbe huppé.
Crédit photo : OT Haut-Jura Grandvaux / ® B. Leroy

Un site naturel géré (E)

Le conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté coordonne la gestion des zones humides du site des 4 lacs en partenariat avec les communes propriétaires, les agriculteurs locaux et le Parc, animateur du site Natura 2000 plus large. Ce site est riche d'espèces inféodées aux milieux ouverts qu'il est important de préserver. Autrefois utilisées par les agriculteurs, ces zones ont progressivement été abandonnées. C'est pourquoi les gestionnaires favorisent le maintien de ce type de milieux en réinstallant un pâturage extensif. Les vaches de race Highland Cattle sont capables de se déplacer dans un sol gorgé d'eau et elles y trouvent l'alimentation dont elles ont besoin. Le nombre de bêtes et les périodes de pâturage sont adaptés en fonction des espèces et des milieux présents. Une fiche site spécifique aux zones humides des 4 lacs est d'ailleurs disponible en ligne: http://cen-franchecomte.org/document.php?iddoc=63DyRcgMw7YQ42PG
Crédit photo : CEN franche-Comté / S.Moncorgé

L'île de la Motte (F)

Au beau milieu des rives du lac d’Ilay émerge une île, l’île de la Motte. Des fouilles archéologiques ont montré qu’elle abrita successivement trois établissements religieux. Une première église érigée autour de l’an mille semble avoir brûlée. Après avoir été reconstruite, elle fut complétée d’une avant-nef par une congrégation monastique qui finit par l’abandonner. De la troisième, on sait qu’elle fût délaissée au 15ème siècle. Un pont de bois rendait l’édifice accessible depuis la berge et là où les marais dominent aujourd’hui, s’étendaient vergers et pâturages.
Crédit photo : PNRHJ / Gilles Prost

Le Lac de Narlay (G)

Entouré de deux massifs forestiers, Sur les Agrailles au nord, et le Mont des Ifs sur sa frange est, le lac de Narlay est une sorte de grand entonnoir de 40 mètres de profondeur, ce qui en fait le plus profond des lacs jurassiens naturels.

Alimenté par une série de petites émergences, ses eaux se perdent par un exutoire souterrrain et alimentent le lac de Chalain situé à 7,5 km à vol d'oiseau.
Crédit photo : OT GRANDVAUX